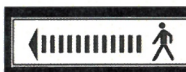


AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Leudelange que le collège échevinal, dans sa séance du 4 avril 2025, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de l'immeuble numéro 16, dans la rue d'Esch à Leudelange :

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du mardi 15 avril 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 16 mai 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du trottoir dans la rue d'Esch, du côté pair, sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 16, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec numéros pairs.

Cette interdiction est indiquée par le signal routier C, 3g  , art.162 sous 1, .

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

Du mardi 15 avril 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 16 mai 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue d'Esch longeant l'immeuble numéro 16 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec numéros pairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Du mardi 15 avril 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 16 mai 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue d'Esch longeant l'immeuble numéro 16 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec numéros impairs ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

SUPPRESSION partielle d'une voie d'autobus

Du mardi 15 avril 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 16 mai 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, la voie réservée aux autobus est supprimée dans la rue d'Esch à Leudelange, sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 16.

Contournement obligatoire (D,2)

Du mardi 15 avril 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 16 mai 2025 à 16.00 heures, suivant les besoins des travaux, les conducteurs de véhicules circulant dans la rue d'Esch, sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 16, sont obligés de passer du côté des panneaux de balisage suivant la direction indiquée par les flèches (signaux D, 2).

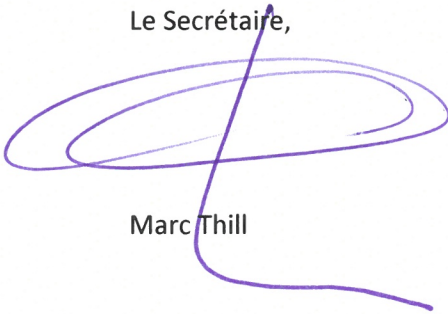
Cette interdiction est indiquée par le signal routier D, 2 .

Feux colorés lumineux

Du mardi 15 avril 2025 de 07.00 heures jusqu'au vendredi 16 mai 2025 à 16.00 heures, si nécessaire, suivant les besoins des travaux, les usagers de la route sont tenus de se conformer aux signaux colorés lumineux installés dans la rue d'Esch, sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 16.

Leudelange, le 4 avril 2025.

Le Secrétaire,



Marc Thill



L'échevine,



Vanessa Baldassarri